

Thème 3 : La régulation par l'Etat dans une économie de marché

Chapitre 1 : Monnaie et système financier



Avant-propos

Les fonctions et les qualités de la monnaie font d'elle un bien économique à la fois particulier et central dans le fonctionnement de nos économies. La quantité de monnaie doit être régulée, ce qui impose des statistiques monétaires fiables.



Quelles sont les fonctions et les qualités qui font de la monnaie un bien économique à part ? Pourquoi et comment évaluer le stock de monnaie en circulation ?



- Valeur intrinsèque de la monnaie;
- Convention sociale;
- Monnaie fiduciaire, monnaie scripturale;
- Marché interbancaire;
- Bourse des valeurs (actions, obligation).

1 Les fonctions de la monnaie et les mutations des formes monétaires

La monnaie est un actif liquide servant à évaluer et à régler des échanges. Ses formes varient dans le temps et dans l'espace.

1.1 Les fonctions de la monnaie

1.1.1 Les fonctions économiques (traditionnelles)

- **Intermédiaire d'échange** : c'est "le moyen de règlement indéterminé, général et immédiat" (F. Perroux). Par sa convention sociale, la monnaie, résout le problème de la double coïncidence des besoins liée au système de troc.
- **Étalon de mesure** : une unité de compte permettant d'apprécier et de comparer la valeur des B&S.
- **Un réservoir de valeur** : elle peut être conservée sans risque pour une utilisation ultérieure hormis en période d'inflation.

1.1.2 Les fonctions socioéconomiques (modernes)

- **La monnaie est une institution** : c'est un instrument d'ordre social bénéficiant d'une convention sociale.
- La monnaie est un instrument de politique économique.

1.2 Les mutations des formes de la monnaie

1.2.1 Les origines historiques

Depuis le troc, elles ont fortement varié selon les lieux et les époques :

- **La forme archaïque** de la monnaie marchandise ayant substitué au troc (sel, barre de fer, bloc de thé, fèves de cacao).

- La monnaie fiduciaire (du mot latin fiducia = confiance) :
 - La domination de la monnaie métallique au début du XIXe siècle : les pièces d'or et d'argent qui valaient leur « pesant d'or ».
 - Au XIXe siècle, les billets de banque sont doublement soumis à la domination de la monnaie métallique : (i) ils sont convertibles en or et (ii) n'ont pas de valeur intrinsèque.

1.2.2 La dématérialisation de la monnaie

La monnaie dématérialisée est dite scripturale parce qu'elle n'existe qu'en vertu d'écritures passées dans la comptabilité d'institutions financières : chèque, règlements automatisés (carte bancaire, virement, transfert, paiement sans contact).

1.2.3 La qualité de la monnaie

La qualité de la monnaie est appréciée par le critère de stabilité :

- La **stabilité interne** garantissant sa valeur interne, son pouvoir d'achat sous l'effet inflationniste (stabilité des prix) ;
- La **stabilité externe** ou **stabilité de change** garantissant la valeur de la monnaie nationale face aux monnaies étrangères (taux de change).

1.3 Les mécanismes de la création monétaire

1.3.1 La création monétaire par les organismes institutionnels

- La **banque centrale** crée de la monnaie sous deux formes : (i) l'émission des billets de banque. (ii) La monnaie scripturale : l'accord des prêts aux banques commerciales et au Trésor Public.

- Le **trésor Public** crée quant à lui de la monnaie sous deux formes : (i) la monnaie divisionnaire. (ii) La monnaie scripturale : créditer le compte courant d'un fonctionnaire pour le versement de son traitement.

1.3.2 La création monétaire par les banques

Elle s'effectue à partir de trois opérations principales :

- **Les crédits accordés aux entreprises et aux particuliers** sans disposer des montants prêtés. L'argent devient réel (le remboursement du crédit correspond à une destruction monétaire).
- **L'acquisition de devises** due aux exportations ou transferts par la banque en inscrivant l'équivalent en euros sur le compte du client.
- **Les concours à l'État** : avances accordées par une banque ou le Trésor Public afin de lui assurer le financement du déficit budgétaire.

1.3.3 Le contrôle de la création monétaire : la politique monétaire

La politique monétaire consiste à « adapter, en fonction de la conjoncture et à l'aide de moyens appropriés, la quantité des moyens de paiement disponibles aux besoins des agents économiques : la masse monétaire ».

Celle-ci est mesurée par les agrégats monétaires :

- **M1** : billets, pièces et dépôts à vue.
- **M2** : M1 + placements à vue sur des livrets à taux réglementés (disponible mais ne peuvent servir directement à des paiements).
- **M3** : M2 + instruments négociables (titres).

Lorsque la masse monétaire en circulation augmente plus vite que la quantité de biens et services disponibles, les prix augmentent (inflation).

Lorsque la masse monétaire en circulation augmente moins vite que la quantité de biens et services disponibles, les prix baissent (déflation).

La banque centrale est l'acteur qui régule la création de monnaie en fonction des besoins de l'économie. Deux outils sont mobilisés :

- **Le taux directeur** : le taux auquel la BC prête aux banques commerciales. Un taux directeur élevé décourage les emprunteurs, tandis qu'un taux directeur bas encourage les emprunteurs.
- **Les réserves obligatoires** : les banques commerciales doivent se constituer des réserves auprès de la banque centrale (affaiblissement de leurs capacités d'octroi de crédit).

2 Le financement de l'économie

2.1 système financier

2.1.1 Les besoins et capacités de financement des agents économiques

L'activité économique nécessite un financement permanent. Les acteurs qui dégagent une capacité de financement peuvent financer les autres acteurs qui connaissent un besoin de financement : L'excédent des uns finance les projets des autres.

2.1.2 Le profil des agents économiques

Les ménages qui épargnent, expriment un besoin de financement (i) de biens de consommation durables ou (ii) d'incident budgétaire (découvert) nécessitant un crédit à très court terme.

Les entreprises ont besoin de financer leurs investissements (immobilisations) et leur cycle d'exploitation (crédit à CT). Parfois aussi elles ont un besoin de financement de leur trésorerie à court terme (concours bancaires).

L'État cherche des ressources (i) à CT pour financer les dépenses publiques avant d'avoir perçu des recettes fiscales; (ii) à LT pour financer le déficit budgétaire (origine de la dette publique).

2.2 Le financement de l'activité économique

2.2.1 Le financement indirect ou intermédié

Les banques qui collectent l'épargne et la distribuent sous forme de prêt.

Figure 1 : financement intermédié



2.2.2 Le financement direct désintermédié : le marché de capitaux

Le financement externe direct désintermédié se fait par émission de titres à CT ou à LT sur le marché financier et sans intermédiaire ⇒ Désintermédiation.

Le marché des capitaux est scindé en deux compartiments :

- Le marché monétaire qui regroupe :
 - Le marché interbancaire réunissant : établissements de crédit, Trésor Public, la banque centrale et la caisse de dépôts et de consignation.
 - Le marché des titres et créances négociables ouvert à tout agent économique (difficilement aux ménages) : bons du trésor (Etat), billets de trésorerie (E/ses) et certificats de dépôt (banques).

- Le marché financier qui regroupe :
 - Le marché primaire : c'est le marché sur lequel sont mis en vente les titres « neufs ».
 - Le marché secondaire ou bourse des valeurs mobilières : c'est le lieu d'échange des titres déjà émis.

2.2.3 Les titres échangés sur le marché financier

- Les actions : sont des titres de propriété permettant (i) un retour sur investissement (dividende); (ii) souvent un droit de vote et éventuellement (iii) une plus-value.
- Les obligations qui sont des titres de créance générant des intérêts.